Une lettre inédite de Charles-Norbert Roëttiers, graveur général des monnaies de France à Jaques Roëttiers, graveur général aux Pays-Bas Autrichiens

Autor(en): **Witte, Alphonse de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **6 (1896)**

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-622899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

UNE LETTRE INÉDITE

DE

CHARLES-NORBERT ROËTTIERS, GRAVEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES DE FRANCE

A JACQUES ROËTTIERS, GRAVEUR GÉNÉRAL AUX PAYS-BAS AUTRICHIENS

La famille anversoise des Roëttiers fournit, pendant les dernières années du XVIIe et pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle, aux hôtels des monnaies d'Angleterre, de France et des Pays-Bas méridionaux des graveurs, d'un mérite assez inégal, auxquels on doit les coins d'innombrables monnaies, médailles et jetons.

M. Victor Advielle a consacré à ces artistes un long mémoire paru dans le volume publié à la suite de la douzième session de la réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements tenue à Paris, les 22-25 mai 1888. Depuis, MM. Jouin et Mazerolle ont fait connaître de curieux documents concernant Joseph-Charles Roëttiers, graveur général des monnaies de France (1727-1753) et nous-même avons fait paraître dans la *Correspondance historique et archéologique* quelques *Notes sur les Roëttiers, graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas méridionaux* (1685-1772).

L'un de ces derniers, Jacques Roëttiers, graveur particulier de la Monnaie d'Anvers et graveur général aux

Pays-Bas autrichiens [1] (1733-1772), avait reçu l'ordre, en 1765, du gouverneur général, le duc Charles de Lorraine, de tailler les coins d'une médaille au buste de l'Empereur régnant, Joseph II. Jacques réclama pour ce travail douze cents florins, somme que le gouvernement trouva trop élevée et qu'il se refusa à payer. Après de longs pourparlers, le graveur général, afin d'appuyer ses prétentions de l'avis d'hommes compétents, se décida à soumettre son œuvre à ses parents de France — chez lesquels il avait travaillé avant de venir en Belgique — en les priant de bien vouloir lui faire connaître ce que la gravure de semblables médailles serait payée à Paris. C'est à ce désir que satisfait la lettre suivante, conservée aux Archives générales de Belgique, Papiers du Conseil des Finances, carton n° 261. Elle nous semble assez intéressante pour être reproduite en son entier, car elle renseigne sur certaines œuvres de Charles-Norbert Roëttiers et, quelque peu aussi, sur son caractère.

Paris, 28 février 1769.

Mon cher cousin,

J'ai tardé à vous répondre pour avoir le temps de faire voir votre médaille à la famille, la plus part étoient à la campagne, je l'ai montré à mon Père [2], au cousin de Choisi, aux fils du cousin George [3] et tous, ainsi bien que moi vous en font mil compliments. L'on donne chez le

[1] Voici d'après un document du temps ce qui différenciait alors, en Belgique, les fonctions de graveur général de celles de graveur particulier :
« Depuis qu'on travaille à la presse, le tailleur général ayant un poinçon primitif ou « original, en fait avec une matrice, aussy primitive, pour lui servir de garde, et sur « laquelle il tirre ensuite encore un poinçon, avec lequel il fait ensuite toutes les matrices « qu'il doit livrer aux tailleurs particuliers, qui en tirent pareillement les poinçons avec « lesquels ils font les coings à servir au monnoyage des espèces et de cette manière, tous « les coings dont on se sert à monnoyer dans les différentes monnoyes de Sa Majesté se « trouvent dans une parfaite justesse et conformité. »

[2] Joseph-Charles Roëttiers, graveur général des monnaies de France (1727-1753), mort à Paris, le 14 mars 1779.

[3] Probablement André-Georges Roëttiers, avocat aux Conseils du Roi, dont le fils Jean fut le légataire universel de son grand-oncle Joseph-Charles Roëttiers.

Roi pour une médaille de cette grandeur mil écus pour la teste et mil écus pour le revers, ce qui fait six mil livres pour le tout, et la vautre les vaut bien; à l'égard des carrés cassé, en France, l'on entre pas la dedans, et je n'ai reçu qu'une fois une gratification de six cents livres pour un carré cassé de la médaille de Saint-Sulpice, où il y avait un ouvrage immense.

Le sieur Du Vivier dont vous me parlé est fils de l'habil Du Vivier [1], mort il y a quelques années, il a luy du talan, mais il ne vaut pas son père et il ne me fait pas peur, je n'ai pas pu découvrir s'il fait la médaille de l'impératrice Reine [2], et quant il la feroit je ne pouroit pas avoir un plan attendu qu'il ne donneroit pas avant qu'elle eut parut à la cour [3]. Je ne scait pas si j'ai des ennemis, mais je scait bien que si celà est je m'en moque, je ne manque pas d'ouvrage, je m'en vais être chargé de graver les médailles pour le mariage du Dauphin, j'ai gravés de nouvelles testes pour les gros sous, les deux liards et le liard et il ont été bien reçus de la cour et de la ville. Je vien de faire une nouvelle médaille de la teste du Roi, qui a été présenté en or à sa majesté par le comte de Sion et elle m'a fait honneur. Mon Père est toujours en bonne santé, ainsi que toute la famille, je voudrait bien avoir assez de temps à moi pour faire un tour en Flandre et vous aller voir, mais cela me parois impossible; je suis graveur général des monnoies, graveur particulier de celle de Paris, les médailles et les jettons de la monnaie des médailles m'occupe beaucoup, et outre celà les marques pour les formes des dessin que je fai aussi de temps en temps, tout porte sur moi, mon père qui gagne de l'age a bien mérité de se reposer et il est toujours à Saint-Cloud, c'est pourquoi je me voit condamné à rester à Paris, heureusement que l'on y trouve, avec de quoi, s'amuser, la ville est bonne.

Je suis de tout mon cœur, mon cher cousin, votre très humble et très obéissant serviteur.

C.-N. Roëttiers, fils.

[1] Pierre-Simon-Benjamin Du Vivier, fils de l'habile graveur Jean Du Vivier, originaire de Liège, succéda, en 1772, à Charles-Norbert Roëttiers, en qualité de graveur général.

[2] Marie-Thérèse.

[3] Ce n'était pas sans motif que Jacques Roëttiers craignait la concurrence du graveur parisien, car cette même année 1769, le gouvernement des Pays-Bas autrichiens confia à Du Vivier la commande de la médaille de la Société littéraire de Bruxelles. Cette œuvre est reproduite à la page 346 des *Médailles du règne de Marie-Thérèse.*

« Heureusement que l'on y trouve, *avec de quoi,* s'amuser, la ville est bonne ! » Charles-Norbert Roëttiers fils nous semble un joyeux viveur, expert appréciateur de l'existence parisienne. Il mourut célibataire, le 19 novembre 1772, quatre mois environ après son cher cousin Jacques, décédé subitement à Bruxelles, le 15 juillet de la même année. Avec eux s'éteint la dynastie des Roëttiers. Les Du Vivier et les van Berckel les remplacent et l'art n'y perd rien.

Alphonse DE WITTE.